

Informations de base	
2019/2520(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure terminée
Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et IV du règlement (CE) n° 396/2005 en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de clothianidine, de cycloxydim, d'époxiconazole, de flonicamide, d'haloxyfop, de mandestrobine, de mépiquat, de Metschnikowia fructicola, souche NRRL Y-27328, et de prohexadione présents dans ou sur certains produits Subject 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	DELAHAYE Angélique (PPE) KADENBACH Karin (S&D) RIES Frédérique (ALDE) HAZEKAMP Anja (GUE/NGL) RIVASI Michèle (Verts/ALE) GODDYN Sylvie (EFDD)	01/02/2019 01/02/2019 01/02/2019 01/02/2019 01/02/2019 01/02/2019